



# INFORMATION CIEPP

Juin 2022

## Introduction de la QR-facture

### Désormais, la CIEPP émet des QR-factures

La QR-facture remplace les bulletins de versement (oranges et rouges) qui disparaîtront complètement le 30 septembre 2022. Elle est reconnaissable à son QR code contenant une croix suisse. La QR-facture s'utilise comme les anciens bulletins de versement, mais offre aussi de nouvelles possibilités. Elle permet notamment de scanner toutes les informations liées au paiement depuis son téléphone mobile ou son ordinateur afin d'éviter leur saisie manuelle.

<b>Récépissé</b> <b>Compte / Payable à</b> CH69 3000 0001 1201 6210 7 CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de prévoyance professionnelle Rue de Saint-Jean 67 1211 Genève 3 <b>Référence</b> 00 00073 01900 00000 95192 21009 <b>Payable par</b> Entreprise Test Rue de l'Aubépine 1205 Genève <b>Monnaie</b> <b>Montant</b> CHF            3 290.70	<b>Section paiement</b>  <b>Monnaie</b> <b>Montant</b> CHF            3 290.70	<b>Compte / Payable à</b> CH69 3000 0001 1201 6210 7 CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de prévoyance professionnelle Rue de Saint-Jean 67 1211 Genève 3 <b>Référence</b> 00 00073 01900 00000 95192 21009 <b>Informations supplémentaires</b> CTR-2022-05-05 <b>Payable par</b> Entreprise Test Rue de l'Aubépine 1205 Genève
--	---	---

- 1 Le QR code contient toutes les informations nécessaires au paiement.
- 2 Le QR-IBAN est le numéro de compte d'encaissement qui remplace l'ancien numéro de compte, dit numéro d'adhérent BVR, au format 01-xxxxxx-x.
- 3 La référence de la QR-facture est à reporter sur votre ordre de paiement en cas de saisie manuelle, comme avec les anciens BVR.

### Comment payer les QR-factures ?

- **Aux guichets** : la QR-facture peut être payée aux guichets de la poste ou de votre banque comme les anciens bulletins de versement. Le récépissé détachable vous sera toujours remis comme preuve de votre paiement.
- **Saisie manuelle** : la saisie manuelle d'un paiement à partir d'une QR-facture reste possible dans votre e-banking. Il faut modifier le numéro de compte au format QR-IBAN 2 et indiquer la référence unique 3 à chaque paiement. **Attention, veuillez ne plus utiliser les anciennes coordonnées éventuellement préenregistrées dans votre e-banking.**
- **Scanner vos QR-factures** : scannez directement le QR code depuis l'application mobile de votre banque ou à l'aide d'un lecteur optique.

### Plus d'informations sur l'introduction des QR-factures :

[www.ciepp.ch](http://www.ciepp.ch) et pour toutes questions complémentaires [ciepp@fer-ge.ch](mailto:ciepp@fer-ge.ch) ou 058 715 31 11.

#### Agences

Bulle	Rue Condémine 56	1630 Bulle	T 026 919 87 40
Fribourg	Rue de l'Hôpital 15	1701 Fribourg	T 026 350 33 79
Neuchâtel	Av. du 1 <sup>er</sup> -Mars 18	2001 Neuchâtel	T 032 727 37 00
Porrentruy	Ch. de la Perche 2	2900 Porrentruy	T 032 465 15 80

#### Siège de l'Administration de la caisse

Rue de Saint-Jean 67 – Case postale – 1211 Genève 3  
T 058 715 32 06 – [ciepp@fer-ge.ch](mailto:ciepp@fer-ge.ch) – [www.ciepp.ch](http://www.ciepp.ch)